

**7^{ème} Réunion du Comité de session du
Conseil scientifique de la CMS (ScC-SC7)**

Bonn, Allemagne, 17 – 20 septembre 2024

UNEP/CMS/ScC-SC7/Doc.3/Annexe/Partie A

**PROGRAMME DE TRAVAIL :
QUESTIONS STRATÉGIQUES, INSTITUTIONNELLES ET JURIDIQUES
ET QUESTIONS INTERSECTORIELLES LIÉES À LA CONSERVATION**

	Mandat	Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable	Contributeurs	Rapport à	Statut
<i>Numéro Résolution / Décision</i>	<i>Texte de la Résolution / Décision</i>	<i>Brève description de l'activité (si nécessaire)</i>	<i>Liste des résultats</i>	<i>Échéancier (année et/ou réunion) (selon Res / Dec, le cas échéant)</i>	<i>Nom du (des) responsables(s)</i>	<i>Nom des autres personnes impliquées</i>	<i>ScC, StC, COP (y compris numéro de session)</i>	<i>Statut de l'activité</i>
Questions stratégiques et institutionnelles								
Plan stratégique de Samarcande pour les espèces migratrices								
Dec.14.3	<i>Le Conseil scientifique est prié d'apporter sa contribution aux travaux du Groupe de travail intersessions sur le PSEM, notamment en fournissant des conseils scientifiques relatifs :</i>							
	<i>a) aux mesures nécessaires à la mise en œuvre du PSEM et à la réalisation de ses objectifs et cibles ;</i>	Fournir des contributions en coordination avec les réunions de l'IWG	A définir par l'IWG	avant la date limite de soumission des documents pour COP15 / ScC-SC8			ScC-SC8	
	<i>b) aux niveaux de référence pour chacune des cibles du PSEM qui contiennent une composante scientifique ;</i>	Fournir des contributions en coordination avec les réunions de l'IWG	A définir par l'IWG	avant la date limite de soumission des documents pour COP15 / ScC-SC8			ScC-SC8	
	<i>c) aux indicateurs pour chacune des cibles du PSEM qui contiennent une composante scientifique ;</i>	Fournir des contributions en coordination avec les réunions de l'IWG	A définir par l'IWG	avant la date limite de soumission des documents pour COP15 / ScC-SC8			ScC-SC8	
	<i>d) à la définition d'un cadre de suivi pour évaluer les progrès réalisés par rapport aux indicateurs ; et</i>	Fournir des contributions en coordination avec les réunions de l'IWG	A définir par l'IWG	avant la date limite de soumission des documents pour COP15 / ScC-SC8			ScC-SC8	
	<i>e) aux orientations concernant l'élaboration d'un nouveau modèle de rapport national, adapté au PSEM.</i>	Fournir des contributions en coordination avec les réunions de l'IWG	A définir par l'IWG	avant la date limite de soumission des documents pour COP15 / ScC-SC8			ScC-SC8	

	Mandat	Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable	Contributeurs	Rapport à	Statut
<i>Numéro Résolution / Décision</i>	<i>Texte de la Résolution / Décision</i>	<i>Brève description de l'activité (si nécessaire)</i>	<i>Liste des résultats</i>	<i>Échéancier (année et/ou réunion) (selon Res / Dec, le cas échéant)</i>	<i>Nom du (des) responsables(s)</i>	<i>Nom des autres personnes impliquées</i>	<i>ScC, StC, COP (y compris numéro de session)</i>	<i>Statut de l'activité</i>
Domaines d'intervention des conseillers nommés par la COP								
<i>Dec. 14.5</i>	<i>Le Conseil scientifique est prié, avec l'aide du Secrétariat, d'examiner les domaines d'intervention actuels des conseillers nommés par la COP et de proposer à la COP15 tout changement pour la période suivante entre la COP15 et la COP17, le cas échéant.</i>		Domaines examinés, recommandation à la COP15	avant la date limite de soumission des documents pour COP15 / ScC-SC8		(Sec. FP: Dagmar Zíková)	ScC-SC8	
Participation des organisations non gouvernementales et autres groupes aux processus de la CMS								
<i>Dec. 14.9</i>	<i>Le Conseil scientifique est prié, sous réserve de la disponibilité de ressources externes, de:</i>							
	<i>a) évaluer l'importance de multiples systèmes de connaissances et de compréhension, notamment des connaissances traditionnelles et autochtones, pour soutenir la conservation efficace des espèces migratrices ; et</i>		Évaluation préparée	avant la date limite de soumission des documents pour COP15 / ScC-SC8			ScC-SC8	
	<i>b) présenter un rapport à COP15 comportant des suggestions sur la manière dont la CMS pourrait faciliter l'intégration de systèmes supplémentaires de connaissances et de compréhension pour une meilleure application de la Convention.</i>		Rapport présenté à la COP15	avant la date limite de soumission des documents pour COP15 / ScC-SC8			COP15	
Coopération entre la plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) et la CMS								
<i>Dec. 14.12</i>	<i>Le Conseil scientifique est invité, sous réserve de la disponibilité des ressources, à s'engager activement dans les processus pertinents de cadrage et d'examen des évaluations de l'IPBES qui ont été décidés en plénière par l'IPBES à sa dixième session, en particulier en ce qui concerne l'évaluation de la planification spatiale intégrée tenant compte de la biodiversité et de la connectivité écologique, et une deuxième évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques, afin de s'assurer que les priorités de la CMS sont prises en compte</i>		Perspective de la CMS incluse dans l'évaluation de l'IPBES de la planification spatiale intégrée tenant compte de la biodiversité et de la connectivité écologique	2024-2026	Fernando Spina	(Sec. FP: Dagmar Zíková)		

	Mandat	Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable	Contributeurs	Rapport à	Statut
<i>Numéro Résolution / Décision</i>	<i>Texte de la Résolution / Décision</i>	<i>Brève description de l'activité (si nécessaire)</i>	<i>Liste des résultats</i>	<i>Échéancier (année et/ou réunion) (selon Res / Dec, le cas échéant</i>	<i>Nom du (des) responsables(s)</i>	<i>Nom des autres personnes impliquées</i>	<i>ScC, StC, COP (y compris numéro de session)</i>	<i>Statut de l'activité</i>
Dec. 14.13	Le Conseil scientifique est invité, sous réserve de la disponibilité des ressources, à examiner les résultats des travaux récents et à venir de l'IPBES, notamment l'évaluation de l'utilisation durable des espèces sauvages, l'évaluation de la diversité des valeurs de la nature et leur estimation, l'évaluation des espèces exotiques envahissantes et leur contrôle, le rapport de l'atelier coparrainé par l'IPBES et le GIEC sur la biodiversité et les changements climatiques, l'évaluation des liens entre la biodiversité, l'eau, l'alimentation et la santé, l'évaluation des causes sous-jacentes de la biodiversité, l'évaluation de l'impact du changement climatique et l'évaluation de l'impact du changement climatique sur la biodiversité, l'évaluation des causes sous-jacentes de la perte de biodiversité et des moteurs du changement, et les options qui permettraient de réaliser la Vision 2050 pour la biodiversité, l'évaluation de l'impact des entreprises sur une biodiversité dont elles dépendent et des contributions de la nature aux personnes, et l'évaluation sur la surveillance de la biodiversité et des contributions de la nature aux personnes, et à préparer des recommandations relatives à la mise en œuvre de la Convention pour examen par la Conférence des Parties lors de sa 15e session.		Les évaluations pertinentes de l'IPBES sont prises en compte et intégrées dans la CMS, le cas échéant ; les recommandations sont communiquées à la COP15.	avant la date limite de soumission des documents pour COP15 / ScC-SC8		(Sec. FP: Dagmar Zíková)	COP15	
Résolution 10.08 (Rev.COP 14) Para 1	Prie instamment les points focaux et les conseillers scientifiques de la CMS de communiquer et d'assurer régulièrement la liaison avec les représentants nationaux auprès de l'IPBES afin de garantir que les besoins d'orientation en termes de recherche et de politique relatives aux espèces migratrices, notamment celles énumérées aux Annexes de la CMS, sont pris en compte de manière appropriée par l'IPBES		Les représentants nationaux de l'IPBES sont conscients des besoins en matière de recherche et d'orientation politique concernant les espèces migratrices.	En cours	All Councillors	(Sec. FP: Dagmar Zíková)		

	Mandat	Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable	Contributeurs	Rapport à	Statut
<i>Numéro Résolution / Décision</i>	<i>Texte de la Résolution / Décision</i>	<i>Brève description de l'activité (si nécessaire)</i>	<i>Liste des résultats</i>	<i>Échéancier (année et/ou réunion) (selon Res / Dec, le cas échéant</i>	<i>Nom du (des) responsables(s)</i>	<i>Nom des autres personnes impliquées</i>	<i>ScC, StC, COP (y compris numéro de session)</i>	<i>Statut de l'activité</i>
Résolution 10.08 (Rev.COP 14) Para 6	<i>Demande aux conseillers scientifiques de s'engager dans tous les mécanismes pertinents de l'IPBES et dans l'élaboration de nouvelles évaluations, notamment dans leurs processus d'évaluation qui les concernent, en collaboration avec les organes consultatifs des autres AME, selon le cas</i>		Conseillers impliqués dans les processus pertinents de l'IPBES	En cours		(Sec. FP: Dagmar Zíková)		
Résolution 10.08 (Rev.COP 14) Para 7	<i>Demande aux conseillers scientifiques d'examiner régulièrement les conclusions des évaluations de l'IPBES qui les intéressent et de formuler des recommandations concernant la mise en œuvre de la Convention.</i>		Recommandations formulées	En cours		(Sec. FP: Dagmar Zíková)	ScC-SC8	
Conseil scientifique								
Résolution 12.4 (Rev.COP 14) Para 17	<i>Souligne la nécessité d'établir des liens étroits entre le Conseil scientifique et le réseau de scientifiques et d'experts dans des organes du même ordre des Conventions avec lesquelles un Mémoire d'Accord a été conclu, à savoir, la Convention sur la diversité biologique et la Convention sur les zones humides d'importance internationale;</i>		Des liens étroits sont établis avec la CDB et d'autres conventions	En cours		(Sec. FP: Dagmar Zíková)		
Évaluations et rapports scientifiques								
Atlas sur la migration des animaux								
Dec. 14.18	<i>Le Conseil scientifique est invité, sous réserve de ressources externes disponibles, à:</i>							
	<i>a) fournir des conseils et des orientations au Secrétariat sur la mise à jour des modules existants et l'élaboration de nouveaux modules pour l'atlas;</i>		Conseils et orientations fournis au Secrétariat	ScC-SC7	Fernando Spina	(Sec. FP: Dagmar Zíková)		
	<i>b) fournir des conseils et des orientations au Secrétariat sur les améliorations à apporter pour faciliter l'utilisation de l'atlas, si nécessaire;</i>		Conseils fournis au Secrétariat	ScC-SC7	Fernando Spina	(Sec. FP: Dagmar Zíková)		

	Mandat	Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable	Contributeurs	Rapport à	Statut
<i>Numéro Résolution / Décision</i>	<i>Texte de la Résolution / Décision</i>	<i>Brève description de l'activité (si nécessaire)</i>	<i>Liste des résultats</i>	<i>Échéancier (année et/ou réunion) (selon Res / Dec, le cas échéant</i>	<i>Nom du (des) responsables(s)</i>	<i>Nom des autres personnes impliquées</i>	<i>ScC, StC, COP (y compris numéro de session)</i>	<i>Statut de l'activité</i>
	<i>c) travailler en étroite collaboration avec le Secrétariat et les parties prenantes concernées fin de faire connaître les modules existants par des moyens appropriés, par exemple des webinaires, et sur leur utilisation; et</i>		Convenir et mettre en œuvre des actions appropriées pour promouvoir l'Atlas.	2024-2026	Fernando Spina	(Sec. FP: Dagmar Zíková)		
	<i>d) faire des recommandations à la COP15 sur la manière dont l'atlas devrait évoluer.</i>		Recommandations formulées à la COP15	avant la date limite de soumission des documents pour COP15 / ScC-SC8	Fernando Spina	(Sec. FP: Dagmar Zíková)	COP15	
État de conservation des espèces migratrices								
	<i>Le Conseil scientifique, soutenu par le Secrétariat, est prié:</i>							
<i>Dec. 14.23</i>	<i>a) de fournir des conseils au Secrétariat sur le format, le contenu et toute section « coup de projecteur » supplémentaire sur des sujets spécifiques ou des questions d'importance pour la deuxième édition du rapport sur l'état des espèces migratrices dans le monde ; et</i>		Conseils fournis	avant la date limite de soumission des documents pour COP15 / ScC-SC8		(Sec. FP: Dagmar Zíková)	ScC-SC8 / COP15	
	<i>b) de fournir des conseils au Secrétariat sur le développement du tableau de bord des données de la CMS en ligne.</i>		Conseils fournis	2024-2026		(Sec. FP: Dagmar Zíková)	ScC-SC8 / COP15	
<i>Résolution 14.4 Para 5</i>	<i>Demande au Conseil scientifique de fournir des orientations au Secrétariat sur le champ d'application et toute section « coup de projecteur » supplémentaire portant sur des sujets particuliers ou des questions importantes pour les rapports sur l'état des espèces migratrices dans le monde, ainsi que sur l'élaboration du tableau de bord des données de la CMS en ligne ;</i>	Identique à Dec. 14.23 a) et b) ci-dessus						
<i>Résolution 14.4 Para 4</i>	<i>Demande au Secrétariat, sous réserve de la disponibilité des ressources, de concevoir et de gérer un tableau de bord de données en ligne pour compiler des statistiques clés de haut niveau sur les espèces inscrites aux Annexes de la CMS et d'autres espèces migratrices et leurs habitats afin d'étayer l'examen de l'état de conservation des</i>	Une deuxième édition du rapport sera présentée à la COP16.	Rapport produit pour la COP16, avec la méthodologie et l'orientation déterminées par le Conseil scientifique.	La contribution du ScC-SC doit être fournie par le ScC8, afin de laisser suffisamment de temps pour la rédaction du		(Sec. FP: Dagmar Zíková)	ScC-SC8, à ScC-SC10, COP16	

	Mandat	Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable	Contributeurs	Rapport à	Statut
<i>Numéro Résolution / Décision</i>	<i>Texte de la Résolution / Décision</i>	<i>Brève description de l'activité (si nécessaire)</i>	<i>Liste des résultats</i>	<i>Échéancier (année et/ou réunion) (selon Res / Dec, le cas échéant</i>	<i>Nom du (des) responsables(s)</i>	<i>Nom des autres personnes impliquées</i>	<i>ScC, StC, COP (y compris numéro de session)</i>	<i>Statut de l'activité</i>
	<i>espèces migratrices et de soutenir le suivi de la mise en œuvre de la Convention. Le tableau de bord des données de la CMS en ligne devrait -voir les points a-d.</i>			rapport pour la COP16.				
Interprétation et mise en œuvre de la Convention								
Application des articles IV et V de la Convention								
<i>Résolution 12.8 Para 8</i>	<i>Demande au Secrétariat et au Conseil scientifique, prie instamment les Parties et invite les autres parties prenantes concernées à appliquer les critères figurant dans l'annexe à la présente résolution dans le cadre de l'élaboration et l'évaluation des propositions de futurs Accords</i>		Critères appliqués lors de la négociation des accords.	En cours	aucun	(Sec. FP: représentants des équipes de taxons concernées)		
Questions intersectorielles liées à la conservation								
Pastoralisme								
<i>Dec.14.180</i>	<i>Le Conseil scientifique est prié, sous réserve de la disponibilité de ressources externes, de créer un groupe de travail multipartite sur le pastoralisme et les espèces inscrites aux Annexes de la CMS, composé de parties prenantes ayant une expérience et des connaissances en matière de gestion des parcours, du pastoralisme et de la faune et de la flore sauvages.</i>		Groupe de travail	2024-2026		(Sec. FP Polina Orlinkiy)	COP15	À établir par le SC7
	<i>Le Groupe de travail est invité à: a) analyser les informations disponibles concernant le pastoralisme, l'impact de la transhumance sur la biodiversité, le bien-être et le risque d'émergence de maladies zoonotiques à l'interface homme/espèce sauvage/élevage ; et les impacts potentiels sur les espèces inscrites aux Annexes de la CMS, notamment les modèles existants et les études de cas sur les meilleures pratiques et la</i>		Analyse	2024-2026		(Sec. FP Polina Orlinkiy)		

	Mandat	Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable	Contributeurs	Rapport à	Statut
<i>Numéro Résolution / Décision</i>	<i>Texte de la Résolution / Décision</i>	<i>Brève description de l'activité (si nécessaire)</i>	<i>Liste des résultats</i>	<i>Échéancier (année et/ou réunion) (selon Res / Dec, le cas échéant)</i>	<i>Nom du (des) responsables(s)</i>	<i>Nom des autres personnes impliquées</i>	<i>ScC, StC, COP (y compris numéro de session)</i>	<i>Statut de l'activité</i>
	<i>compilation des réponses reçues par le Secrétariat au titre de la Décision 14.179 ; et</i>							
	<i>b) formuler des recommandations pour aider les Parties à traiter l'impact du pastoralisme sur les espèces inscrites aux Annexes de la CMS et à tirer parti des avantages potentiels pour la santé et la résilience des écosystèmes associés à une gestion holistique des parcours et des espèces migratrices, notamment la remise en état des sols, l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets.</i>		Recommandations	2024-2026		(Sec. FP Polina Orlinkiy)	ScC-SC8 COP15	
Prélèvement illégal et non durable d'espèces sauvages								
	<i>Le Conseil scientifique est prié, sous réserve de la disponibilité de ressources externes, de:</i>							
	<i>a) examiner l'analyse commandée par le Secrétariat lors de la 7e ou 8e réunion de son Comité de session et fournir des recommandations concernant les mesures supplémentaires à prendre par les Parties et les autres parties prenantes pour faire face aux prélèvements illégaux et non durables d'espèces migratrices, pour examen par la 15e session de la Conférence des Parties;</i>		Examen de l'analyse	2024-2026		(Sec. FP Clara Nobbe)	ScC-SC8	
	<i>b) établir un Groupe de travail sur le prélèvement d'espèces migratrices à des fins diverses, en tenant compte des travaux en cours dans le cadre de la Convention;</i>		Groupe de travail	2024-2026		(Sec. FP Clara Nobbe)	ScC-SC8	
	<i>c) examiner s'il convient de modifier le mandat de tout groupe de travail existant afin de traiter efficacement les questions relatives aux prélèvements illégaux et non durables d'espèces migratrices ; et</i>		Recommandations sur la rationalisation des groupes de travail existants	2024-2026		(Sec. FP Clara Nobbe)	ScC-SC8	
	<i>d) soumettre des recommandations à la 15e Session de la Conférence des Parties.</i>		Recommandations	2024-2026		(Sec. FP Clara Nobbe)	COP15	
Dec.14.184								

	Mandat	Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable	Contributeurs	Rapport à	Statut
<i>Numéro Résolution / Décision</i>	<i>Texte de la Résolution / Décision</i>	<i>Brève description de l'activité (si nécessaire)</i>	<i>Liste des résultats</i>	<i>Échéancier (année et/ou réunion) (selon Res / Dec, le cas échéant</i>	<i>Nom du (des) responsables(s)</i>	<i>Nom des autres personnes impliquées</i>	<i>ScC, StC, COP (y compris numéro de session)</i>	<i>Statut de l'activité</i>
<i>Résolution 11.31 (Rev. COP14) Para 6</i>	<i>Demande au Conseil scientifique de travailler régulièrement avec les parties prenantes concernées pour analyser les données sur l'ampleur des prélèvements d'espèces inscrites aux annexes de la CMS afin d'identifier les espèces faisant l'objet de prélèvements cumulés manifestement non durables et formuler des recommandations en la matière;</i>		Analyse de l'ampleur des prélèvements	2024-2026		(Sec. FP Clara Nobbe)	SCC-SC8	
<i>Résolution 11.31 (Rev. COP14) Para 17</i>	<i>Prie le Conseil scientifique de faciliter l'utilisation des meilleures pratiques élaborées dans le cadre des instruments pertinents de la CMS, notamment en garantissant une approche cohérente pour lutter contre les prélèvements non durables grâce à une gestion adaptative des prélèvements;</i>		partage des meilleures pratiques dans le cadre des instruments de la CMS	2024-2026		(Sec. FP Clara Nobbe)	ScC-SC8	
Connectivité écologique								
<i>Dec. 14.195</i>	<i>Le Conseil scientifique, sous réserve de la disponibilité des ressources, est prié de travailler sur les tâches suivantes pour améliorer la compréhension scientifique des problèmes de connectivité liés aux espèces migratrices:</i>							
	<i>a) examiner les résultats de son enquête sur des bases de données principales existantes qui pourraient appuyer les analyses et les synthèses pertinentes de l'information sur la connectivité et identifier les options, notamment, pour assurer la durabilité et l'amélioration de l'opérabilité et de la coordination de ces bases de données à cette fin;</i>		Examen des résultats de l'enquête	2024-2026	Fernando Spina	(Sec. FP: Dagmar Zíková)	ScC-SC8 / COP15	Suivra l'enquête, qui a été retardée
	<i>b) étudier les possibilités et élaborer des propositions de création des capacités pertinentes de gestion des données et des connaissances et d'amélioration des capacités d'analyse sous les auspices de la CMS, en collaboration avec des institutions et des processus dûment qualifiés;</i>		Propositions élaborées	2024-2026	Fernando Spina	(Sec. FP: Dagmar Zíková)	ScC-SC8 / COP15	Suivra le point a) ci-dessus

	Mandat	Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable	Contributeurs	Rapport à	Statut
<i>Numéro Résolution / Décision</i>	<i>Texte de la Résolution / Décision</i>	<i>Brève description de l'activité (si nécessaire)</i>	<i>Liste des résultats</i>	<i>Échéancier (année et/ou réunion) (selon Res / Dec, le cas échéant)</i>	<i>Nom du (des) responsables(s)</i>	<i>Nom des autres personnes impliquées</i>	<i>ScC, StC, COP (y compris numéro de session)</i>	<i>Statut de l'activité</i>
	<i>c) produire une synthèse des informations recueillies sur les liens entre la connectivité des espèces migratrices et la résilience et l'intégrité des écosystèmes;</i>		Rapport produit	avant la date limite de soumission des documents pour COP15 / ScC-SC8	Fernando Spina	(Sec. FP: Dagmar Zíková)	ScC-SC8	Suivra le point a) ci-dessus
	<i>d) en tenant compte en particulier du Plan stratégique de Samarcande pour les espèces migratrices, évaluer les besoins et élaborer des objectifs ciblés pour de nouvelles recherches sur les principaux problèmes de connectivité, y compris, mais sans s'y limiter, les changements climatiques, qui affectent l'état de conservation de chacun des principaux groupes taxonomiques d'animaux sauvages migrants couverts par la CMS dans chacune des principales régions terrestres et océaniques du monde, et produire un rapport sur les résultats de cette évaluation avant la 15e session de la Conférence des Parties;</i>		Besoins évalués et objectifs élaborés	avant la date limite de soumission des documents pour COP15 / ScC-SC8	Fernando Spina	(Sec. FP: Dagmar Zíková)	ScC-SC8 / COP15	
	<i>e) fournir des recommandations pour d'autres orientations qui pourraient être nécessaires dans le cadre de la CMS concernant l'évaluation des menaces relatives à la connectivité des espèces migratrices dans des situations prioritaires particulières identifiées par les travaux décrits à l'alinéa (d) ci-dessus ; et</i>		Recommandations formulées	avant la date limite de soumission des documents pour COP15 / ScC-SC8	Fernando Spina	(Sec. FP: Dagmar Zíková)	ScC-SC8 / COP15	
	<i>f) formuler d'autres recommandations appropriées découlant du travail décrit dans cette Décision</i>		Recommandations formulées le cas échéant	avant la date limite de soumission des documents pour COP15 / ScC-SC8	Fernando Spina	(Sec. FP: Dagmar Zíková)		
Aires de conservation transfrontières pour les espèces migratrices								
<i>Dec. 14.198</i>	<i>Le Conseil scientifique est prié, sous réserve de la disponibilité de ressources d'examiner l'utilité de l'outil sur la base des rapports soumis par les Parties par l'intermédiaire du Secrétariat conformément au paragraphe (b) de la Décision 14.197 et au paragraphe (b) de la Décision 14.199, formuler des recommandations appropriées à l'intention du</i>	<i>Le Secrétariat de la CMS, en collaboration avec le WCMC, doit entreprendre une sensibilisation à la fonctionnalité</i>	<i>Quatre webinaires et réponses à une enquête.</i>	<i>Juin – Juillet 2024</i>		<i>(Sec. FP Amie Figueiredo)</i>	<i>Secretariat COP15</i>	

	Mandat	Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable	Contributeurs	Rapport à	Statut
<i>Numéro Résolution / Décision</i>	<i>Texte de la Résolution / Décision</i>	<i>Brève description de l'activité (si nécessaire)</i>	<i>Liste des résultats</i>	<i>Échéancier (année et/ou réunion) (selon Res / Dec, le cas échéant)</i>	<i>Nom du (des) responsables(s)</i>	<i>Nom des autres personnes impliquées</i>	<i>ScC, StC, COP (y compris numéro de session)</i>	<i>Statut de l'activité</i>
	<i>Secrétariat et des Parties sur son utilisation ultérieure, et aider à déterminer quelles améliorations devraient être apportées à l'outil afin d'orienter son expansion future.</i>	et aux avantages de l'outil et obtenir les réactions des Parties à la CMS de la région africaine (en particulier les Parties de la SADC, de l'IGAD et de l'EAC).						
Développement des infrastructures et espèces migratrices								
Dec. 14.202	<i>Le Conseil scientifique établit un groupe de travail, composé d'experts identifiés en coopération avec le Secrétariat, pour émettre des avis à l'intention du Conseil scientifique et du Secrétariat sur les questions d'infrastructure et d'espèces migratrices, y compris:</i>		Groupe de travail	2024		(Sec. FP Clara Nobbe)		
	<i>a) fournir des avis sur les mesures qui pourraient être prises pour lutter contre les impacts des barrages, de l'expansion urbaine et du développement sur les espèces inscrites aux annexes de la CMS;</i>		Avis	2024-2026		(Sec. FP Clara Nobbe)	ScC-SC8 COP15	
	<i>b) évaluer si les méthodologies et les critères en vigueur pour la définition de « l'habitat critique », tels qu'utilisés par les institutions financières et la communauté de l'évaluation d'impact, sont un déclencheur approprié pour entreprendre une évaluation plus approfondie des risques et des impacts sur les espèces migratrices et leurs habitats ; et si ces méthodologies et critères ne sont pas jugés appropriés, faire des propositions sur la façon dont ils peuvent être améliorés, y compris des actions visant à assurer la connectivité et la restauration écologiques;</i>		évaluation	2024-2026		(Sec. FP Clara Nobbe)	ScC-SC8	
	<i>c) évaluer si les meilleures pratiques actuelles en matière d'évaluation environnementale stratégique et d'évaluation de l'impact sur</i>		évaluation	2024-2026		(Sec. FP Clara Nobbe)	ScC-SC8	

	Mandat	Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable	Contributeurs	Rapport à	Statut
<i>Numéro Résolution / Décision</i>	<i>Texte de la Résolution / Décision</i>	<i>Brève description de l'activité (si nécessaire)</i>	<i>Liste des résultats</i>	<i>Échéancier (année et/ou réunion) (selon Res / Dec, le cas échéant)</i>	<i>Nom du (des) responsables(s)</i>	<i>Nom des autres personnes impliquées</i>	<i>ScC, StC, COP (y compris numéro de session)</i>	<i>Statut de l'activité</i>
	<i>l'environnement, notamment l'élaboration de plans de gestion de l'environnement et de la biodiversité, tiennent suffisamment compte de l'impact des projets d'infrastructures linéaires sur les espèces migratrices tout au long du cycle de vie de l'infrastructure, y compris des actions visant à assurer la connectivité et la restauration écologiques;</i>							
	<i>d) élaborer des orientations sur la base des évaluations ci-dessus, su: i. le processus de cadrage qui inclut les espèces migratrices dans les tâches et le champ d'investigation ; ii. des moyens scientifiquement solides et rentables de contrôler, d'évaluer et de rendre compte de l'efficacité des mesures d'atténuation dans les développements d'infrastructures linéaires ; et</i>		orientations	2024-2026		(Sec. FP Clara Nobbé)	ScC-SC8	Financement requis
	<i>e) identifier des données fiables et des bases de données contenant les mouvements, les habitats et la présence d'espèces inscrites aux Annexes de la CMS en tant qu'ensemble de connaissances à l'appui de la planification, de l'évaluation et de la prise de décision, et, avec le soutien du Secrétariat, établir des relations avec les institutions détenant ces données;</i>		Données fiables et bases de données identifiées	2024-2026		(Sec. FP Clara Nobbé)	ScC-SC8	
Évaluation d'impact et espèces migratrices								
<i>Dec. 14.205</i>	<i>Le Conseil scientifique, sous réserve de la disponibilité de ressources externes, examine les informations soumises par les Parties concernant l'application des évaluations des effets cumulatifs et la nécessité d'orientations supplémentaires, prépare un rapport sur la manière dont ces évaluations sont entreprises et leur pertinence pour la conservation des espèces migratrices, et élabore des orientations sur les évaluations des effets cumulatifs pour les mammifères marins si nécessaire, en vue de présenter les résultats</i>		Rapport et orientations élaborés	ScC-SC8		(Sec FP: Heidrun Frisch-Nwakanma)	COP15	Notification aux Parties publiée le 11.06.24, demandant contributions pour le 30.06, qui seront fournies sous la forme d'un

	Mandat	Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable	Contributeurs	Rapport à	Statut
<i>Numéro Résolution / Décision</i>	<i>Texte de la Résolution / Décision</i>	<i>Brève description de l'activité (si nécessaire)</i>	<i>Liste des résultats</i>	<i>Échéancier (année et/ou réunion) (selon Res / Dec, le cas échéant)</i>	<i>Nom du (des) responsables(s)</i>	<i>Nom des autres personnes impliquées</i>	<i>ScC, StC, COP (y compris numéro de session)</i>	<i>Statut de l'activité</i>
	à la 15e session de la Conférence des Parties.							Inf. document
Changement climatique et espèces migratrices								
Dec. 14.214	<i>Le Conseil scientifique, sous réserve de la disponibilité de ressources externes, est prié:</i>							
	<i>a) de rétablir son Groupe de travail sur le changement climatique pour la prochaine période triennale et élaborer le mandat du Groupe de travail conformément au règlement du Conseil scientifique;</i>	Le ScC-SC8 examinera une proposition de mise à jour mineure du mandat et de rétablir le groupe de travail.	Groupe de travail rétabli	ScC-SC7	Des B. A. Thompson	(Sec. FP: Dagmar Zíková)		
	<i>b) d'identifier les espèces migratrices qui, tout bien considéré, sont susceptibles d'être touchées négativement par le changement climatique, notamment celles qui ont besoin d'interventions humaines, telles que les translocations, pour atténuer l'impact du changement climatique;</i>	Le sujet doit être examiné par un atelier sur le changement climatique - voir le point (i) ci-dessous.)	Les espèces susceptibles d'être affectées négativement par le changement climatique sont identifiées	2024-2026	Des B. A. Thompson	(Sec. FP: Dagmar Zíková)		
	<i>c) d'identifier les espèces qui sont fortement susceptibles de modifier leurs itinéraires de migration en raison du changement climatique et les possibilités en matière de connectivité qui s'offrent à elles;</i>	Le sujet doit être examiné par un atelier sur le changement climatique - voir le point (i) ci-dessous.)	Les espèces dont les routes migratoires risquent fort d'être modifiées par le changement climatique sont identifiées.	2024-2026	Des B. A. Thompson	(Sec. FP: Dagmar Zíková)		
	<i>d) d'identifier d'autres études de cas sur le rôle des espèces migratrices dans le maintien et le renforcement de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique (et d'autres services écosystémiques connexes) et développer des ressources pour les Parties afin de promouvoir une meilleure compréhension de la fourniture de services écosystémiques par les espèces migratrices;</i>	Le sujet doit être examiné par un atelier sur le changement climatique - voir le point (i) ci-dessous.)	Études de cas identifiées	2024-2026	Des B. A. Thompson	(Sec. FP: Dagmar Zíková)		
	<i>e) de proposer des mesures pour faciliter les changements d'aire de répartition des espèces migratrices;</i>	Le sujet doit être examiné par un atelier sur le	Mesures proposées	2024-2026	Des B. A. Thompson	(Sec. FP: Dagmar Zíková)		

	Mandat	Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable	Contributeurs	Rapport à	Statut
<i>Numéro Résolution / Décision</i>	<i>Texte de la Résolution / Décision</i>	<i>Brève description de l'activité (si nécessaire)</i>	<i>Liste des résultats</i>	<i>Échéancier (année et/ou réunion) (selon Res / Dec, le cas échéant)</i>	<i>Nom du (des) responsables(s)</i>	<i>Nom des autres personnes impliquées</i>	<i>ScC, StC, COP (y compris numéro de session)</i>	<i>Statut de l'activité</i>
		changement climatique - voir le point (i) ci-dessous.)						
	<i>f) de fournir des conseils sur les interventions possibles, notamment les solutions fondées sur la nature et/ou les approches fondées sur les écosystèmes, dans le cadre de la conservation des habitats des espèces migratrices, y compris le maintien ou l'amélioration de la connectivité et de l'intégrité de l'écosystème;</i>	Le sujet doit être examiné par un atelier sur le changement climatique - voir le point (i) ci-dessous.)	Conseils fournis	2024-2026	Des B. A. Thompson	(Sec. FP: Dagmar Zíková)		
	<i>g) de fournir des recommandations sur la manière dont les travaux sur le changement climatique menés dans le cadre de la CMS pourraient interagir avec la mise en œuvre du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal, et notamment les mesures de conservation par zone, la connectivité et la restauration, et l'Accord de Paris adopté dans le cadre de la CNUCC;</i>	Le sujet doit être examiné par un atelier sur le changement climatique - voir le point (i) ci-dessous.)	Conseils fournis	2024-2026	Des B. A. Thompson	(Sec. FP: Dagmar Zíková)		
	<i>h) d'élaborer une interprétation du terme «barrière », afin d'assurer la cohérence de l'obligation de supprimer les barrières aux espèces migratrices;</i>	Le sujet doit être examiné par un atelier sur le changement climatique - voir le point (i) ci-dessous.)	Interprétation du terme "barrière" élaborée	2024-2026	Des B. A. Thompson	(Sec. FP: Dagmar Zíková)		
	<i>i) de convoquer un atelier international sur les espèces migratrices et le changement climatique en présentiel pour faciliter la mise en œuvre des actions ci-dessus, et fournir un soutien à la mise en œuvre par la Partie de la Résolution 12.21 (Rev.COP14) ; e</i>	Le Royaume-Uni a aimablement proposé d'accueillir l'atelier en même temps qu'une réunion internationale sur le changement climatique, à Edinburg, au Royaume-Uni, les 12 et 13 février 2025.	Atelier convoqué	2025	Des B. A. Thompson	(Sec. FP: Dagmar Zíková)	ScC-SC8	Atelier en cours de préparation. Pour plus d'infos, voir le document S/ScC-SC7/Doc. 6.1.6.

	Mandat	Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable	Contributeurs	Rapport à	Statut	
<i>Numéro Résolution / Décision</i>	<i>Texte de la Résolution / Décision</i>	<i>Brève description de l'activité (si nécessaire)</i>	<i>Liste des résultats</i>	<i>Échéancier (année et/ou réunion) (selon Res / Dec, le cas échéant</i>	<i>Nom du (des) responsables(s)</i>	<i>Nom des autres personnes impliquées</i>	<i>ScC, StC, COP (y compris numéro de session)</i>	<i>Statut de l'activité</i>	
	<i>j) de rendre compte des progrès accomplis dans la mise en œuvre de cette décision lors de la 15e Session de la Conférence des Parties.</i>		Rapport présenté à la COP15	avant la date limite de soumission des documents pour COP15 / ScC-SC8	Des B. A. Thompson	(Sec. FP: Dagmar Zíková)	ScC-SC8 et COP15		
Dec. 14.215	<i>Le Secrétariat et le Conseiller scientifique sur le changement climatique nommé par la COP, sous réserve de la disponibilité de ressources externes, devraient :</i>								
	<i>a) s'engager dans le cadre d'autres accords multilatéraux sur l'environnement (AME), notamment la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, la Convention sur la diversité biologique et la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), lors de réunions pertinentes, fournir des informations sur l'impact du changement climatique sur les espèces migratrices et sur la manière dont la conservation des espèces migratrices peut renforcer les solutions fondées sur la nature et/ou les approches fondées sur les écosystèmes afin qu'elles puissent faire partie de la solution quant à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation de ses effets, en vue d'aboutir à des résultats bénéfiques pour tous;</i>		Les messages clés de la CMS sur le changement climatique et les espèces migratrices sont communiqués à d'autres AME dans les forums pertinents.	2024-2026	Des B. A. Thompson; Secretariat: Dagmar Zíková				
	<i>b) promouvoir l'échange entre les autorités compétentes de connaissances relatives aux impacts du changement climatique sur les espèces migratrices, notamment les changements de statut de l'État de l'aire de répartition qui peuvent survenir, et les avantages de la conservation des espèces migratrices pour renforcer l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à celui-ci;</i>				2024-2026	Des B. A. Thompson; Secretariat: Dagmar Zíková			
	<i>c) proposer des révisions au format du Rapport national pour examen par le Comité</i>			Le format du rapport national a été revu	avant la date limite de soumission des	Des B. A. Thompson;		StC 56 / 57	

	Mandat	Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable	Contributeurs	Rapport à	Statut
<i>Numéro Résolution / Décision</i>	<i>Texte de la Résolution / Décision</i>	<i>Brève description de l'activité (si nécessaire)</i>	<i>Liste des résultats</i>	<i>Échéancier (année et/ou réunion) (selon Res / Dec, le cas échéant</i>	<i>Nom du (des) responsables(s)</i>	<i>Nom des autres personnes impliquées</i>	<i>ScC, StC, COP (y compris numéro de session)</i>	<i>Statut de l'activité</i>
	<i>permanent lors de sa 56e ou de sa 57e Réunion;</i>		<i>pour inclure des questions sur le changement climatique et les espèces migratrices.</i>	<i>documents pour StC56 or StC57</i>	<i>Secretariat: Dagmar Zíková</i>			
	<i>d) soutenir le Conseil scientifique dans l'organisation d'un atelier international sur les espèces migratrices et le changement climatique en présentiel ; et</i>		<i>Soutien fourni</i>	<i>2024-2026</i>	<i>Des B. A. Thompson; Secretariat Dagmar Zíková</i>			
	<i>e) rendre compte des progrès accomplis dans la mise en œuvre de cette Décision lors des réunions précédant la COP15 du Comité de session du Conseil scientifique et lors de la 15e Session de la Conférence des Parties</i>		<i>Rapport présenté</i>	<i>avant la date limite de soumission des documents pour COP15 / ScC-SC8</i>	<i>Des B. A. Thompson; Secretariat: Dagmar Zíková</i>		<i>ScC-SC8 / COP15</i>	
<i>Résolution 12.21 (Rev. COP14) Para 5</i>	<i>Demande au Conseil scientifique, sous réserve de la disponibilité des ressources, d'encourager les activités visant à combler les lacunes dans les connaissances et de donner des orientations pour la recherche future, en particulier moyennant l'analyse des ensembles de données existants sur le long terme et à grande échelle, et par la collaboration avec d'autres travaux pertinents dans le cadre de la Convention et d'autres cadres tels que la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique et d'autres accords multilatéraux sur l'environnement</i>			<i>2024-2026</i>	<i>Des B. A. Thompson</i>	<i>(Sec. FP: Dagmar Zíková)</i>		
<i>Résolution 12.21 (Rev. COP14) Para 12</i>	<i>Demande au Conseil scientifique, sous réserve de la disponibilité des ressources, de mettre en œuvre des travaux pour soutenir cette résolution, y compris, le cas échéant, par le biais d'un groupe de travail intersessions établi avec un mandat fonctionnant dans le cadre des règles de procédure du Conseil scientifique</i>	<i>Identique à la Décision 14.214 a)</i>	<i>Groupe de travail rétabli</i>	<i>2024-2026</i>	<i>Des B. A. Thompson</i>	<i>(Sec. FP: Dagmar Zíková)</i>		

	Mandat	Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable	Contributeurs	Rapport à	Statut
Numéro Résolution / Décision	Texte de la Résolution / Décision	Brève description de l'activité (si nécessaire)	Liste des résultats	Échéancier (année et/ou réunion) (selon Res / Dec, le cas échéant	Nom du (des) responsables(s)	Nom des autres personnes impliquées	ScC, StC, COP (y compris numéro de session)	Statut de l'activité
Déclin des insectes et les menaces qu'il représente pour les populations animales migratrices insectivores								
Dec. 14.216	Le Conseil scientifique est invité, sous réserve de la disponibilité des ressources, à examiner et, le cas échéant, à fournir des recommandations à la COP15 sur :							
	a) les conclusions du rapport « Déclin des insectes et menace qu'il représente pour les populations animales migratrices insectivores »;		rapport considéré par le SC	ScC-SC7		(Sec. FP: Dagmar Zíková)		Voir ScC-SC7/doc. 6.1.1
	b) la hiérarchisation des principaux facteurs à l'origine de la perte avérée de biomasse d'insectes;		Avis du CSC-SC sur la hiérarchisation des principaux facteurs formés	2024-2026		(Sec. FP: Dagmar Zíková)		
	c) le recueil d'informations pertinentes supplémentaires concernant le déclin actuel des insectes et l'évaluation de ses effets en cascade sur les espèces animales migratrices insectivores, notamment le rôle des insectes dans la connectivité ; et		Informations supplémentaires recueillies	2024-2026		(Sec. FP: Dagmar Zíková)		
	d) l'élaboration de lignes directrices pour les actions prioritaires identifiées.		Lignes directrices élaborées	2024-2026		(Sec. FP: Dagmar Zíková)	ScC-SC8, COP15	
Santé de la faune sauvage								
Dec. 14.219	Le Conseil scientifique est invité à fournir des recommandations sur les questions liées aux espèces migratrices et à la santé, le cas échéant, à la COP15, en notant la création du Groupe de travail du Conseil scientifique de la CMS sur les espèces migratrices et la santé (dont le mandat figure dans le document UNEP/CMS/ScC-SC5/Outcome 11) et du Groupe de travail scientifique sur la grippe aviaire et les oiseaux sauvages.	Contribuer à la mise en œuvre de la résolution 12.6 (Rev COP14) Santé de la faune sauvage et espèces migratrices et de la résolution 14.18 Grippe aviaire	Mettre à jour le mandat de la TFAI avec la FAO, examiner si et comment réviser la déclaration de 2023 sur la grippe aviaire, éventuellement convoquer une réunion de la TFAI ; rendre opérationnel le groupe de travail sur les espèces migratrices et la santé, établir sa composition, son programme de travail,	avant la date limite de soumission des documents pour COP15 / ScC-SC8	Ruth Cromie	(Sec. FP: Dagmar Zíková)	ScC-SC8, COP15	Pour le projet de mise à jour du mandat du TFAI et du GT sur les espèces migratrices et la santé, voir le doc. ScC-SC7/

	Mandat	Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable	Contributeurs	Rapport à	Statut
	<i>Texte de la Résolution / Décision</i>	<i>Brève description de l'activité (si nécessaire)</i>	<i>Liste des résultats</i>	<i>Échéancier (année et/ou réunion) (selon Res / Dec, le cas échéant)</i>	<i>Nom du (des) responsables(s)</i>	<i>Nom des autres personnes impliquées</i>	<i>ScC, StC, COP (y compris numéro de session)</i>	<i>Statut de l'activité</i>
			préparer une réunion en ligne.					Doc.4.2
Lignes directrices internationales de la CMS relatives à la pollution lumineuse dont sont victimes les espèces migratrices								
Dec. 14.221	<i>Le Conseil scientifique, sous réserve de la disponibilité des ressources, est prié d'examiner ces questions en vertu de la Décision 14.222 lors de la 7e ou 8e réunion du Comité de session, y compris d'éventuelles nouvelles preuves d'impacts et des développements concernant les méthodes d'atténuation, et de fournir des recommandations à la COP15 et des conseils au Secrétariat sur la mise en œuvre de la décision 14.222.</i>	La Déc. 14.222 adressée au Secrétariat lui demande d'envisager la préparation d'annexes supplémentaires aux Directives internationales de la CMS sur la pollution lumineuse, de diffuser les Directives et d'aider les Parties à les mettre en œuvre.	Les lignes directrices sont mises à jour si nécessaire et communiquées aux parties prenantes concernées.	avant la date limite de soumission des documents pour COP15 / ScC-SC8		(Sec. FP: Dagmar Zíková)	ScC-SC8, COP15	Voir Document ScC-SC7/ Doc.6.1.5
Conséquences de la pollution plastique sur les espèces aquatiques, terrestres et aviaires								
Dec. 14.225	<i>Le Conseil scientifique est prié, sous réserve de la disponibilité des ressources externes:</i> <i>a) en prenant note des travaux déjà entrepris en ce qui concerne la région Asie-Pacifique, d'élaborer un rapport concis résumant l'état des connaissances sur l'impact de la pollution par les plastiques sur les espèces inscrites aux annexes de la CMS qui peuplent les écosystèmes terrestres, d'eau douce et marins d'autres régions, en tenant compte des plastiques de toutes tailles et de tous types, ainsi que des recommandations pour faire face à ces menaces, et de soumettre son rapport à la 15e Session de la Conférence des Parties ; et</i>		Rapport et recommandations	2024-2026		(Sec. FP Clara Nobbe)	COP15	

	Mandat	Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable	Contributeurs	Rapport à	Statut
<i>Numéro Résolution / Décision</i>	<i>Texte de la Résolution / Décision</i>	<i>Brève description de l'activité (si nécessaire)</i>	<i>Liste des résultats</i>	<i>Échéancier (année et/ou réunion) (selon Res / Dec, le cas échéant</i>	<i>Nom du (des) responsables(s)</i>	<i>Nom des autres personnes impliquées</i>	<i>ScC, StC, COP (y compris numéro de session)</i>	<i>Statut de l'activité</i>
	<i>b) en tenant compte de la Décision 14.42 sur la pollution marine, de collaborer avec d'autres mécanismes scientifiques tels que ceux relevant de la Commission baleinière internationale, du Programme des Nations Unies pour l'environnement et d'autres accords multilatéraux sur l'environnement pour échanger des données et informations pertinentes disponibles, scientifiques et autres, relatives à la prévention et à la réduction de l'impact des plastiques sur les espèces migratrices, notamment le rapport élaboré en vertu de l'alinéa (a).</i>	Voir aussi Décision 14.42	Échange d'information	En cours	Tous les conseillers pour les taxons	Sec- toutes les équipes taxons	Rapport dans le cadre de ce qui précède	
Conséquences de la culture animale et de la complexité sociale pour la conservation								
Dec. 14.228	<i>Le Conseil scientifique est prié:</i>							
	<i>a) d'inviter les conseillers nouvellement nommés et possédant les compétences requises à participer aux travaux du groupe de travail d'experts sur la culture animale et la complexité sociale ; et</i>		Nouveaux conseillers invités	En cours		(Sec: Dagmar Zíková, et Heidrun Frisch- Nwakanma)	N/A	
	<i>b) d'examiner les résultats des travaux du groupe de travail d'experts sur la culture animale et la complexité sociale et faire des recommandations à la COP15, sur la base de ses conclusions</i>		Rapport et recommandations examinés	ScC-SC8	CEWG président (soutenu par Fernando Spina)	Mark P. Simmonds (Sec FP: Heidrun Frisch- Nwakanma)	COP15	
Dec. 14.229	<i>Le Conseil scientifique, par le biais de son groupe de travail d'experts sur la culture animale et la complexité sociale, sous réserve de la disponibilité de ressources externes, est prié de:</i>							
	<i>a) promouvoir l'application pratique des connaissances croissantes sur la culture animale et l'apprentissage social dans la gestion de la conservation en:</i> <i>i) explorant les raccourcis permettant d'intégrer l'apprentissage social dans la gestion, en complément des techniques de gestion traditionnelles, notamment en élaborant des orientations sur les</i>		Rapport et recommandations élaborés	ScC-SC8	CEWG président (soutenu par Fernando Spina)	Mark Simmonds (Sec FP: Heidrun Frisch- Nwakanma)	ScC-SC8	

Numéro Résolution / Décision	Mandat <i>Texte de la Résolution / Décision</i>	Activité <i>Brève description de l'activité (si nécessaire)</i>	Résultats attendus <i>Liste des résultats</i>	Échéancier <i>Échéancier (année et/ou réunion) (selon Res / Dec, le cas échéant)</i>	Responsable <i>Nom du (des) responsables(s)</i>	Contributeurs <i>Nom des autres personnes impliquées</i>	Rapport à <i>ScC, StC, COP (y compris numéro de session)</i>	Statut <i>Statut de l'activité</i>
	<p><i>méthodologies de détection de l'apprentissage social et en fournissant des conseils sur l'inférence phylogénétique;</i></p> <p><i>ii) révisant les mises à jour sur les actions concertées liées à la culture et fournir une orientation si nécessaire;</i></p> <p><i>iii) déterminant si d'autres actions concertées liées à la culture doivent être présentées et élaborer des propositions le cas échéant;</i></p> <p><i>iv) réalisant une étude qui identifie les cas dans lesquels l'apprentissage social est impliqué dans les comportements des animaux et les mesures d'atténuation des conflits entre l'homme et la faune sauvage;</i></p> <p><i>v) menant un examen d'exemples à l'intersection de l'apprentissage social et des changements de comportement liés au changement climatique dans les conflits entre l'homme et la faune sauvage;</i></p> <p><i>vi) développant une orientation pour l'engagement avec les parties prenantes afin d'illustrer pourquoi la culture animale et l'apprentissage social sont pertinents pour la conservation ;</i></p> <p><i>vii) poursuivant le développement d'études de cas illustrant l'importance de la culture animale et de l'apprentissage social dans la conservation des espèces inscrites sur la liste de la CMS;</i></p> <p><i>viii) explorant le lien potentiel avec les zones importantes pour les mammifères marins (IMMA), les zones importantes pour les requins et les raies (ISRA) et d'autres outils de conservation basés sur le lieu qui identifient les sites ou les paysages marins importants pour la biodiversité;</i></p> <p><i>ix) explorant les impacts de la chasse sur la structure sociale;</i></p> <p><i>x) étudiant les possibilités d'établir un lien avec le réseau mondial d'observation de la biodiversité GEO BON;</i></p>							

	Mandat	Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable	Contributeurs	Rapport à	Statut
<i>Numéro Résolution / Décision</i>	<i>Texte de la Résolution / Décision</i>	<i>Brève description de l'activité (si nécessaire)</i>	<i>Liste des résultats</i>	<i>Échéancier (année et/ou réunion) (selon Res / Dec, le cas échéant</i>	<i>Nom du (des) responsables(s)</i>	<i>Nom des autres personnes impliquées</i>	<i>ScC, StC, COP (y compris numéro de session)</i>	<i>Statut de l'activité</i>
Dec.14.229	<i>b) soutenir la recherche sur la culture animale et l'apprentissage social en :</i> <i>i. développant une orientation sur la méthodologie de détection de l'apprentissage social ;</i> <i>ii. encourageant l'intégration d'une variété de « sources de données » sur l'apprentissage social et la culture animale, notamment en explorant les connaissances traditionnelles des peuples autochtones et des communautés locales;</i>		Orientation développée	ScC-SC8	CEWG président (soutenu par Fernando Spina)	Mark Simmonds (Sec FP: Heidrun Frisch-Nwakanma)	ScC-SC8	
	<i>c) utiliser les synergies potentielles avec les Accords/MdE/Initiatives de la CMS en :</i> <i>i. développant un tableau de tous les Accords/MdE/Initiatives de la CMS afin d'identifier les espèces les plus prioritaires ;</i> <i>ii. compilant des exemples dans un document ou une brochure soulignant la pertinence de la culture animale et de l'apprentissage social;</i> <i>iii. transmettant cette publication aux Parties et aux Signataires dans le cadre des réunions à venir ; et;</i>		Rapport et recommandations élaborés	ScC-SC8	CEWG président (soutenu par Fernando Spina)	Mark Simmonds (Sec FP: Heidrun Frisch-Nwakanma)	ScC-SC8	
	<i>d) renforcer la collaboration avec l'UICN sur les questions relatives à la culture animale, y compris en :</i> <i>i. attirant l'attention du Congrès mondial de la nature de 2025 sur les questions et les possibilités liées à l'apprentissage social et à la culture animale ;</i> <i>ii. organisant un atelier en collaboration avec le groupe de spécialistes des conflits et de la coexistence entre l'homme et la faune sauvage de la Commission de la sauvegarde des espèces (CSE) de l'UICN, afin d'étudier plus avant les interactions entre l'homme et la faune sauvage dans le cadre de l'apprentissage social ;</i> <i>iii. collaborant avec les organes compétents de l'UICN pour développer des synergies en vue d'intégrer l'apprentissage social et les</i>		Atelier organisé; Rapport et recommandations élaborés	2025	CEWG président (soutenu par Fernando Spina)	Mark Simmonds (Sec FP: Heidrun Frisch-Nwakanma)	ScC-SC8	

	Mandat	Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable	Contributeurs	Rapport à	Statut
<i>Numéro Résolution / Décision</i>	<i>Texte de la Résolution / Décision</i>	<i>Brève description de l'activité (si nécessaire)</i>	<i>Liste des résultats</i>	<i>Échéancier (année et/ou réunion) (selon Res / Dec, le cas échéant</i>	<i>Nom du (des) responsables(s)</i>	<i>Nom des autres personnes impliquées</i>	<i>ScC, StC, COP (y compris numéro de session)</i>	<i>Statut de l'activité</i>
	<i>processus culturels dans les activités de gestion.</i>							
<i>Résolution 11.23 (Rev.COP 12) Para 6</i>	<i>Prie le Conseil scientifique de maintenir un groupe de travail intersessions constitué d'experts, chargé d'étudier les conséquences de la culture et de la complexité sociale pour la conservation, en mettant l'accent sur les cétacés, mais sans se limiter à ceux-ci ;</i>			En cours	CEWG président (soutenu par Fernando Spina)	(Sec FP: Heidrun Frisch-Nwakanma)		
<i>Résolution 11.23 (Rev.COP 12) Para 7</i>	<i>Invite les Conseillers scientifiques de la CMS compétents pour les taxons autres que les cétacés à examiner les conclusions du groupe de travail d'experts et à contribuer à ce groupe d'experts; et</i>			En cours	Fernando Spina	(Sec FP: Heidrun Frisch-Nwakanma)		
<i>Resolution 11.23 (Rev.COP 12) Para 8</i>	<i>Prie le groupe d'experts, sous réserve de la disponibilité des ressources de rendre compte de ses résultats et de toute proposition de travaux futurs, par le biais du Conseil scientifique, à chaque réunion de la Conférence des Parties de la CMS</i>	Voir aussi Décision 14.229	Rapport et recommandations (y compris projets de décisions et de résolutions révisées) élaborés	En cours	CEWG président (soutenu par Fernando Spina)	(Sec FP: Heidrun Frisch-Nwakanma)	COP15	
Activités futures de la CMS concernant les espèces exotiques envahissantes								
<i>Résolution 11.28 Para 2</i>	<i>Demande au Conseil scientifique d'aborder les points suivants: une meilleure compréhension des interactions entre les espèces exotiques envahissantes et les espèces migratrices menacées; l'établissement de priorités pour les interventions et l'amélioration de la coopération internationale ainsi que la mise en place de stratégies de gestion adaptables durant les débats sur des thèmes pouvant intéresser les espèces exotiques envahissantes</i>	Aucune mesure ne semble avoir été prise depuis la COP11. Le ScC devrait examiner les mesures à prendre, notamment en ce qui concerne la tâche 3.5 du Plan stratégique de Samarkand pour les espèces migratrices 2024 - 2032 .	Les questions identifiées sont abordées	2024-2026		(Sec. FP: Dagmar Zíková)		
<i>Résolution 11.28 Para 8</i>	<i>Exhorte le Conseil scientifique à examiner à ses prochaines réunions des options pour renforcer la coopération, la cohérence et la mise en œuvre des politiques relativement</i>	Aucune mesure ne semble avoir été prise depuis la COP11. Le	Les questions identifiées sont abordées	2024-2026		(Sec. FP: Dagmar Zíková)		

	Mandat	Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable	Contributeurs	Rapport à	Statut
<i>Numéro Résolution / Décision</i>	<i>Texte de la Résolution / Décision</i>	<i>Brève description de l'activité (si nécessaire)</i>	<i>Liste des résultats</i>	<i>Échéancier (année et/ou réunion) (selon Res / Dec, le cas échéant</i>	<i>Nom du (des) responsables(s)</i>	<i>Nom des autres personnes impliquées</i>	<i>ScC, StC, COP (y compris numéro de session)</i>	<i>Statut de l'activité</i>
	<i>aux travaux sur les espèces exotiques envahissantes, d'une manière conforme à leurs mandats, aux arrangements en matière de gouvernance et aux programmes convenus du Conseil scientifique et autre AEM.</i>	ScC devrait examiner les mesures à prendre, notamment en ce qui concerne la tâche 3.5 du Plan stratégique de Samarkand pour les espèces migratrices 2024 - 2032						
Actions concertées								
<i>Résolution 12.28 (Rev.COP 14) Para 6</i>	<i>Charge le Secrétariat et demande au Conseil scientifique d'encourager et d'aider les Parties à entreprendre les Actions concertées existantes et en élaborer de nouvelles pour mettre en œuvre les dispositions de la Convention, si possible moyennant les instruments de coopération bilatérale et multilatérale existants;</i>		Soutien aux Parties fourni le cas échéant	En cours		(Sec. membres des équipes des espèces concernées)		
Amendement aux Annexes de la CMS								
Taxonomie et nomenclature								
	<i>Le Conseil scientifique est prié, sous réserve de la disponibilité de ressources externes:</i>							
<i>Dec.14.231</i>	<i>a) d'examiner l'utilité du catalogue of life en tant que source potentielle de toutes les informations taxonomiques et nomenclaturales pour la CMS, y compris l'évaluation des processus de mise à jour de la nomenclature dans le catalogue of life ; et</i>		utilité du Catalogue of Life examiné	2024-2026	Stephen Garnett	(Sec. FP: Dagmar Ziková)	ScC-SC8, COP15	Doc.7.2 préparé par Stephen Garnett pour considération par le ScC-SC7

	Mandat	Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable	Contributeurs	Rapport à	Statut
<i>Numéro Résolution / Décision</i>	<i>Texte de la Résolution / Décision</i>	<i>Brève description de l'activité (si nécessaire)</i>	<i>Liste des résultats</i>	<i>Échéancier (année et/ou réunion) (selon Res / Dec, le cas échéant</i>	<i>Nom du (des) responsables(s)</i>	<i>Nom des autres personnes impliquées</i>	<i>ScC, StC, COP (y compris numéro de session)</i>	<i>Statut de l'activité</i>
	<i>b) d'assurer la liaison avec les conseillers en matière de taxonomie et/ou de nomenclature d'autres accords multilatéraux sur l'environnement (AME) en ce qui concerne les difficultés pratiques liées à l'extraction des listes d'espèces pour les AME a une date donnée en vue de leur utilisation en tant que références standard par ces AME.</i>		Coopération avec d'autres AME assurée	2024-2026	Stephen Garnett	(Sec. FP: Dagmar Zíková)	ScC-SC8	
<i>Résolution 12.27 (Rev.COP 14) Para 3</i>	<i>Demande au Conseil scientifique d'examiner les versions en ligne des références de poissons, oiseaux et mammifères marins pour les espèces inscrites aux Annexes lors de sa dernière réunion avant chaque session de la Conférence des Parties et d'émettre des recommandations sur la mise à jour ou non du nom de toute espèce inscrite;</i>		Versions en ligne des références examinées et recommandations fournies à la COP15	avant la date limite de soumission des documents pour COP15 / ScC-SC8	Stephen Garnett	(Sec. FP: Dagmar Zíková)	ScC-SC8, COP15	
Orientations concernant la création d'une liste consultative d'espèces agrégées par familles et genres inscrites à l'Annexe II								
	<i>Le Conseil scientifique, sous réserve de la disponibilité des ressources, est prié:</i>							
<i>Dec. 14.233</i>	<i>a) de mettre à jour la liste annexée à la Résolution 14.19, qui fournit des conseils sur les espèces dans des familles agrégées dont une fraction importante franchit cycliquement et de façon prévisible une ou plusieurs des limites de juridiction nationale et dont l'état de conservation est défavorable ; et</i>		la liste annexée à la Résolution 14.19 est mise à jour	2024-2026	Stephen Garnett	(Sec. FP: Dagmar Zíková)		Voie à suivre proposée dans le document ScC-SC7/Doc. 7.2 préparé par Stephen Garnett
	<i>b) de rendre compte des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la présente décision lors de la 15e Session de la Conférence des Parties.</i>			avant la date limite de soumission des documents pour COP15 / ScC-SC8	Stephen Garnett	(Sec. FP: Dagmar Zíková)	ScC-SC8, COP15	

	Mandat	Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable	Contributeurs	Rapport à	Statut
Numéro Résolution / Décision	Texte de la Résolution / Décision	Brève description de l'activité (si nécessaire)	Liste des résultats	Échéancier (année et/ou réunion) (selon Res / Dec, le cas échéant)	Nom du (des) responsables(s)	Nom des autres personnes impliquées	ScC, StC, COP (y compris numéro de session)	Statut de l'activité
Orientations sur le traitement des espèces incluses dans les familles agrégées inscrites à l'Annexe II								
Résolution 14.19 Para 1	<i>Prie le Conseil scientifique de tenir une liste d'espèces, telle qu'annexée à la présente Résolution, appartenant à des familles et des genres agrégés inclus dans l'Annexe II afin de fournir des conseils aux Parties leur permettant de déterminer les espèces dont une fraction importante franchit cycliquement et de façon prévisible une ou plusieurs des limites de juridiction nationale et dont l'état de conservation est défavorable ;</i>	Duplication avec la Décision 14.233 a)		En cours	Stephen Garnett	(Sec. FP: Dagmar Ziková)		
Taxons aviaires susceptibles d'inscription								
Dec.14.236	<i>Le Conseil scientifique, sous réserve de la disponibilité des ressources, est invité à:</i>							
	<i>a) examiner la liste des espèces figurant à l'annexe de la Résolution 14.20 avant la COP15 et à présenter des propositions de révision;</i>				Stephen Garnett	Groupes de travail taxonomiques du ScC; (Sec. FP.: Ivan Ramirez, Tilman Schneider)	COP15	
	<i>b) élaborer des listes équivalentes pour d'autres groupes taxonomiques en vue de leur adoption lors de la COP15;</i>		Liste d'autres espèces compilée	ScC-SC8	À confirmer		COP15	
	<i>c) conseiller sur les taxons aviaires prioritaires à inscrire aux Annexes I et/ou II de la CMS;</i>				Stephen Garnett	Groupes de travail taxonomiques du ScC; (Sec. FP.: Ivan Ramirez, Tilman Schneider)	COP15	
	<i>d) conseiller les Parties sur une approche stratégique visant à maximiser la conservation des taxons aviaires prioritaires ; et</i>				Stephen Garnett	Groupes de travail taxonomiques du ScC;	COP15	

	Mandat	Activité	Résultats attendus	Échéancier	Responsable	Contributeurs	Rapport à	Statut
<i>Numéro Résolution / Décision</i>	<i>Texte de la Résolution / Décision</i>	<i>Brève description de l'activité (si nécessaire)</i>	<i>Liste des résultats</i>	<i>Échéancier (année et/ou réunion) (selon Res / Dec, le cas échéant)</i>	<i>Nom du (des) responsables(s)</i>	<i>Nom des autres personnes impliquées</i>	<i>ScC, StC, COP (y compris numéro de session)</i>	<i>Statut de l'activité</i>
						(Sec. FP.: Ivan Ramirez, Tilman Schneider)		
	<i>e) rendre compte des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la présente décision lors de la 15e session de la Conférence des Parties.</i>				Stephen Garnett	Groupes de travail taxonomiques du ScC; (Sec. FP.: Ivan Ramirez, Tilman Schneider)	COP15	
<i>Résolution 14.20, Para 3.</i>	<i>Prie le Conseil scientifique d'examiner également les espèces relevant de la catégorie « Données insuffisantes », en coordination avec les autorités chargées de la Liste rouge de l'UICN, et de mettre à jour la liste figurant à l'annexe entre les sessions de la Conférence des Parties.</i>				Stephen Garnett	Groupes de travail taxonomiques du ScC; (Sec. FP.: Ivan Ramirez, Tilman Schneider)	COP15	